



---

## AVIS DE RECRUTEMENT

### N. 5 Agent(e)s de terrain

**Projet : « BIOTERRITOIRES II – Actions d’appui pour la mise en œuvre des Bioterritoires Tunisiens »**

**Code de référence:** Ref. n. 12/V/2026

**Date de publication:** 23/07/2026

**Date limite de candidature:** 24/08/2026

**Poste:** N.5 Agent(e)s de terrain (National Staff)

**Type de contrat:** Consultant (contrat non permanent)

**Lieu d’affectation:** Les cinq Agents de terrain sélectionnés seront chacun affectés à l’un des cinq territoires pilotes suivants: Hazoua (Tozeur), Majel Bel Abbès (Kasserine), Kesra (Silia), Haouaria (Nabeul) et Sejnene (Bizerte) (interventions sur tout le territoire de la même Délégation, avec éventuelles missions à Tunis et dans les autres délégations d’intervention du projet prémentionnées).

**Durée du contrat:** Contrat initial de 12 mois – incluant une période d’essai de trois mois – avec possibilité de prolongation pour toute la durée du projet, selon la disponibilité des fonds et la performance du/de la consultant(e)

**Date de prise de fonction:** À l’issue du processus de recrutement et une fois les procédures administratives et financières d’allocation des fonds finalisées et les autorisations des autorités compétentes obtenues.

**Projet:** “Bioterritoires II - Actions d’appui pour la mise en œuvre des Bioterritoires Tunisiens”.

**Bailleur de fonds:** Accord de partenariat entre la Direction Générale de la Coopération au Développement du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale et le CIHEAM BARI du 10 Septembre 2025.

## CONTEXTE

L'Institut Agronomique Méditerranéen de Bari (CIHEAM Bari) met en œuvre le programme de coopération internationale « Bioterritoires II - Actions d'appui pour la mise en œuvre des Bioterritoires Tunisiens », financé par la Direction Général pour la Coopération au Développement du Ministère Italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, à travers l'Agence Italienne pour la coopération au développement (AICS).

Le CIHEAM Bari est responsable de la gestion globale, de la coordination et de l'administration financière de l'initiative, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche tunisien et l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS).

Le projet, vise à contribuer à la stabilité socio-économique de la Tunisie et aux objectifs de développement durable, par la préservation des écosystèmes, la gestion durable des ressources naturelles face aux défis du changement climatique, et le renforcement de la résilience économique des communautés rurales. En particulier, il repose sur la mise en œuvre de cinq (5) Bioterritoires, considérés à la fois comme un moyen pour l'affirmation de l'agriculture biologique en Tunisie et comme un levier de développement rural intégré, durable, inclusif et multidimensionnel. Les cinq (5) zones pilotes d'intervention sont : Hazoua (Tozeur), Majel Bel Abbes (Kasserine), Kesra (Siliana), Haouaria (Nabeul), Sejnene (Bizerte).

La constitution d'un Bioterritoire a pour objectif le développement intégré d'une zone à vocation biologique et de transition agro-écologique (filères agricoles et élevage, dénommées "filères primaires") en synergie avec d'autres composantes de l'économie locale, notamment l'artisanat et le tourisme (dénommées "filères complémentaires"), permettant ainsi la préservation du territoire et la mise en valeur des spécificités socioculturelles. En Tunisie, ce concept représente une forme nouvelle de gouvernance territoriale multi-acteur, soutenue depuis longtemps par l'adhésion de la Direction Générale de l'Agriculture Biologique (DGAB), partenaire de l'initiative.

La stratégie du projet prévoit, d'un côté, le soutien aux acteurs impliqués dans la gouvernance pour mieux les outiller et les accompagner durant le processus de reconnaissance formelle des organismes de gestion et promotion des Bioterritoires ; de l'autre côté, le projet prévoit le déploiement d'un dispositif de soutien technique et financier aux opérateurs des filères primaires et complémentaires afin de renforcer les activités économiques nécessaires au développement des zones pilotes en ligne avec les principes de durabilité sociale et environnementale du Bioterritoire.

## TERMES DE RÉFÉRENCE

**Lieu d'affectation:** Les cinq Agents de terrain sélectionnés seront chacun affectés à l'un des cinq territoires pilotes suivants: Hazoua (Tozeur), Majel Bel Abbès (Kasserine), Kesra (Siliana), Haouaria (Nabeul) et Sejnene (Bizerte) (interventions sur tout le territoire de la même Délégation, avec éventuelles missions à Tunis et dans les autres délégations d'intervention du projet prémentionnées).

**Contrat et rémunération:** La rémunération, les avantages et les autres conditions offerts conformément aux règles et règlements du CIHEAM Bari seront déterminés en fonction de l'ancienneté professionnelle, des qualifications spécifiques et du niveau de compétence, en tenant compte des responsabilités et des tâches spécifiques que le candidat retenu sera appelé à accomplir.

**Durée du projet:** 36 mois avec une date de fin prévisionnelle au 20 novembre 2028.

**Durée du contrat:** contrat initial de 12 mois, incluant une période d'essai de trois mois, avec possibilité de prolongation pour toute la durée du projet, sous réserve de la disponibilité des fonds et d'une performance satisfaisante.

**Date prévue de prise de fonction:** à l'issue du processus de recrutement.

**Responsable hiérarchique:** Coordinateur international du projet

## **1. FONCTIONS PRINCIPALES**

Le/la Agent(e) de terrain du projet, sous la supervision et l'étroite coordination avec le coordinateur international du projet et en collaboration avec le point focal de la DGAB (CRDA), jouera un rôle clé dans la mise en œuvre des activités sur le terrain. Il/elle fait le lien entre les parties prenantes, les bénéficiaires et les acteurs locaux. Il/elle apportera l'appui nécessaire dans la mise en œuvre des activités dans la zone pilote de référence, il/elle contribuera à la collecte des données de suivi et participera à la rédaction des rapports réguliers. En outre, il/elle porte à la connaissance de la coordination du projet des principaux défis potentiels et/ou rencontrés et appui la même coordination dans l'élaboration et l'application des solutions adaptés au contexte local, et il/elle contribue à renforcer les relations avec les acteurs institutionnels et communautaires pour garantir le succès et la durabilité du projet. En particulier, le/la agent/e de terrain assurera les tâches suivantes :

- Sous la supervision directe du coordinateur international du projet, appuyer la mise en œuvre des activités dans la zone pilote de référence conformément aux plans de travail ;
- Faciliter la liaison entre le bureau de coordination central (Tunis) et les parties prenantes (partenaires, institutions et autorités locales) dans la zone pilote de référence ;
- Participer aux réunions de coordination (en ligne et en présentiel) ainsi qu'à l'organisation et à l'exécution d'autres activités et événements du projet ;
- Participer aux formations dédiées au personnel du projet et, plus en général, du CIHEAM Bari ;
- Contribuer à l'identification des besoins des bénéficiaires pendant la réalisation des activités et transmettre toutes informations pertinentes au Coordinateur du projet ;
- Participer activement à la mobilisation et au suivi des bénéficiaires, animer les réunions locales et soutenir les organisations partenaires dans le cadre des activités du projet ;
- Veiller à un suivi de proximité des bénéficiaires après les formations, signaler les difficultés rencontrées sur le terrain et contribuer à l'évaluation de l'avancement des activités soutenues par le projet ;
- Apporter un appui au processus de recrutement du personnel local de support nécessaire dans le cadre du projet (ex. assistant/e technique local/e) ;
- Appliquer les procédures administratives et financières en vigueur en concertation avec le coordinateur du projet ;
- Rédiger une planification hebdomadaire de travail et un rapport d'activité mensuel ;
- Contribuer à la collecte de données, au suivi-évaluation et à la rédaction des rapports techniques du projet ;
- Apporter un appui logistique à la coordination du projet dans l'identification, l'aménagement et la gestion d'un bureau local dans la zone pilote ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation des biens, ressources et acquis du projet ;
- Participer, sur demande et sous la supervision du Coordinateur international, aux actions de communication, de visibilité et de capitalisation des résultats ;
- Participer, sur demande et sous la supervision du Coordinateur international à des réunions ou activités de représentation du projet auprès des parties prenantes locales ;
- Effectuer toute autre tâche, sous demande du coordinateur international et dans les limites du poste occupé, pour une bonne mise en œuvre du projet.

## **2. COMPÉTENCES GÉNÉRALES REQUISES**

### **2.1 Exigences essentielles:**

Les candidat(e)s seront considéré(e)s comme admissibles à la sélection en fonction des exigences essentielles suivantes, qui devront être remplies avant la date limite de dépôt des candidatures :

- Diplôme universitaire (bac + 3) ; dans l'une des disciplines suivantes sera un atout : sciences agricoles, agronomie, économie agricole, sciences de l'environnement, ingénierie ou disciplines similaires ;

- Expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans dans des projets/programmes de coopération internationale ;
- Maîtrise des principaux instruments informatiques (e-mail, suite microsoft office,...) ;
- Bonne capacité à rédiger des plans de travail, des rapports techniques et autres documents de gestion en français, y compris des demandes de propositions et des devis, de la correspondance courante, des notes, des messages, des fiches de synthèse, des formats de travail et des modèles;
- Une bonne connaissance du territoire pour lequel le candidat présente sa candidature. Cela inclut la connaissance du contexte institutionnel, socio-économique, ainsi que des acteurs locaux et des organisations professionnelles impliquées ;
- Permis de conduire B.

## 2.2 Compétences linguistiques:

- Arabe \_ (langue maternelle)
- Français \_ (niveau C2 requis)
- La connaissance de la langue italienne est un atout.

## 2.3 Compétences et aptitudes personnelles

- Excellentes capacités de communication écrite et orale
- Capacité à établir de bonnes relations avec les autorités et toute partie prenante du projet
- Aptitude au travail de groupe, surtout à distance, et entretien de bons rapports interpersonnels
- Grande flexibilité et adaptabilité face aux imprévus, notamment lors de missions de terrain
- Capacités d'organisation, de gestion et de planification.

## 3. PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent être envoyées en français en format PDF, à: [cv@bari.ciheam.org](mailto:cv@bari.ciheam.org) et en cc: [bioterritoires@bari.ciheam.org](mailto:bioterritoires@bari.ciheam.org)

La date limite de candidature est **24/08/2026 à 23h59**.

Les candidats sont invités à indiquer dans l'objet de l'e-mail le code de référence suivant : **«Réf. n. 12/V/2026 – Candidature au poste d'Agent de terrain – Délégation de [nom du territoire]»**, en remplaçant [nom du territoire] par l'un des cinq territoires pilotes pour lequel ils souhaitent présenter leur candidature. Le dossier de candidature doit comprendre:

- Lettre de motivation en français maximum 1 page, format A4, Times New Roman 12), dûment signée.
- Curriculum vitae en français (format Europass), dûment signé.
- Copie du passeport en cours de validité.
- Déclaration « Information sur la collecte, le stockage et le traitement des données personnelles », dûment signée pour approbation.

Les candidatures féminines qualifiées sont vivement encouragées, le CIHEAM visant à garantir un environnement de travail inclusif et à atteindre un équilibre hommes-femmes au sein de son personnel.

Les candidats doivent également fournir un numéro de téléphone fonctionnel ainsi qu'une adresse e-mail valide pour les communications et informer en temps utile le CIHEAM Bari de toute modification pertinente après l'envoi de leur candidature.

Seules les candidatures complètes reçues dans le délai imparti seront acceptées et examinées. Avant de soumettre leur dossier, les candidats doivent vérifier qu'ils remplissent bien toutes les exigences essentielles spécifiées dans le présent avis de vacance. Les dates de début et de fin de tous les emplois précédents ainsi que l'indication du temps plein ou partiel doivent être clairement mentionnées dans le curriculum vitae. Les détails relatifs à toute expérience professionnelle, formation, recherche ou étude

doivent également figurer dans le CV. Sur demande, les candidats devront fournir une documentation justificative précisant clairement la durée et la nature de ces expériences.

#### **4. EXCLUSION DE LA PROCÉDURE DE SÉLECTION**

Les candidatures ne seront pas prises en considération si:

- elles ne remplissent pas les exigences essentielles d'éligibilité.
- elles sont reçues après la date limite.
- les documents ne sont pas dûment signés.
- les pièces exigées selon la procédure ci-dessus sont manquantes.

#### **5. ÉVALUATION DES CANDIDATURES**

À l'expiration du délai de validité de l'avis, le CIHEAM Bari vérifie l'éligibilité des candidatures par rapport aux exigences essentielles et de l'absence de motifs d'exclusion. Le CIHEAM Bari nomme ensuite une commission indépendante et impartiale chargée d'évaluer les dossiers sur un total de 100 points, selon les critères suivants:

##### **a. Qualifications (maximum 40 points)**

Évaluation du parcours académique, de l'expérience professionnelle et des compétences, ainsi que de la conformité aux exigences essentielles et préférentielles indiquées dans la documentation soumise:

- ✓ Formation: jusqu'à 10 points
- ✓ Compétences linguistiques: jusqu'à 10 points.
- ✓ Expérience professionnelle: jusqu'à 20 points.

##### **b. Entretien (maximum 60 points)**

Seuls les candidats ayant obtenus au moins 30 points sur les exigences essentielles et préférentielles seront présélectionnés pour un entretien. Celui-ci se tiendra à distance, via une plateforme de visioconférence (Skype, Zoom, etc.), dans les langues indiquées dans l'appel. Il évaluera les connaissances et l'expérience du candidat, sa capacité à exécuter les tâches prévues, ses compétences linguistiques et autres aptitudes nécessaires. L'invitation sera envoyée à l'adresse e-mail fournie dans la candidature. Aucune indemnisation ne sera versée pour les frais éventuels liés à l'entretien.

Le CIHEAM Bari évaluera les candidats selon ses règles et règlements, l'évaluation étant fondée sur l'«intuitu personae» propre aux prestations intellectuelles. L'attribution du poste sera formalisée conformément aux règlements du CIHEAM Bari après approbation du CV du candidat retenu par le Directeur. Une période d'essai initiale de trois mois sera appliquée, à l'issue de laquelle la nomination pourra être confirmée ou annulée.

#### **6. RÉSULTATS DE LA SÉLECTION**

Le candidat retenu sera celui qui obtiendra le score total le plus élevé et en sera informé. En cas de désistement ou de rupture anticipée du contrat, le CIHEAM Bari se réserve le droit de recruter un autre candidat figurant sur la liste de classement, sous réserve des ressources financières disponibles. En cas d'égalité de points, le candidat le plus jeune sera privilégié.

Le candidat sélectionné devra fournir:

- une copie scannée du passeport valide (au moins six mois)
- le questionnaire de santé du CIHEAM Bari dûment complété
- son enregistrement dans le Roster des experts du CIHEAM Bari (<https://cviamb.iamb.it>).

Pour des raisons de service, le candidat retenu devra prendre ses fonctions dans un délai d'un mois après la sélection. En cas d'indisponibilité, le CIHEAM Bari pourra désigner un autre candidat de la liste de classement.

## **7. CONTRAT ET RÉMUNÉRATION**

La rémunération, les indemnités et autres conditions sont régies par les règles et règlements du CIHEAM Bari. Ils seront fixés en fonction de l'ancienneté professionnelle, des qualifications spécifiques et du niveau de compétence requis pour les responsabilités et tâches assignées. La rémunération inclura les charges, les assurances santé et accidents, ainsi que tout impôt applicable, et ne dépassera pas les niveaux prévus pour des postes similaires dans d'autres organisations intergouvernementales. Le personnel, permanent ou non, doit se conformer au code d'éthique et de conduite du CIHEAM Bari.

## **8. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES**

Les candidats reconnaissent qu'en soumettant leur candidature, ils donnent leur consentement au traitement et à la gestion de leurs données personnelles (y compris les données sensibles). Ces données seront utilisées exclusivement par le personnel du CIHEAM Bari chargé de la conservation et de l'exploitation du dossier de candidature. Le CIHEAM Bari s'engage à gérer ces informations conformément aux obligations de confidentialité énoncées le 5 juillet 2019 dans la « Politique de sécurité de l'information et de protection des données personnelles », et en conformité avec le Règlement (UE) 679/2016 – « Règlement général sur la protection des données » (RGPD) ainsi que ses amendements ultérieurs.

## **9. DISPOSITIONS FINALES**

Le CIHEAM Bari se réserve le droit de procéder à la nomination uniquement après l'achèvement de la procédure administrative et financière d'allocation des fonds et après obtention des autorisations requises des autorités compétentes. Le CIHEAM Bari peut également décider de ne pas attribuer le poste pour des raisons discrétionnaires. Ce poste n'est pas un emploi permanent au sein du CIHEAM Bari ou du projet et reste soumis à un suivi périodique. En cas de force majeure obligeant le consultant à retourner en Italie, la rémunération sera réévaluée en conséquence.